

# Egypte

Outre les récits bibliques, témoignant de l'**installation des tribus israélites en Egypte sous le règne du pharaon Amenhotep IV (-1375/-1358)**, la présence d'une communauté juive en Egypte est historiquement attestée dès -586 et la destruction du premier Temple quand des réfugiés Juifs viennent s'établir dans le pays et y construisent un Temple sur l'île d'Eléphantine. **La communauté juive d'Egypte a maintenu sa présence permanente et fut toujours un centre économique, intellectuel et religieux important pour l'ensemble du monde juif.**

A la fin du XIXe siècle, la population juive du pays comptait près de 25 000 âmes et atteignit un maximum d'**environ 80 000 personnes à la veille du conflit israélo-arabe**. Si l'antisémitisme spécifiquement égyptien est bien attesté depuis la période pharaonique, il est également vrai que l'Egypte fut l'un des pays où la communauté juive fut la plus prospère et bénéfici de conditions d'existence des plus libérales, en particulier sous le règne du Khédive Isma'il (1863-1879). Néanmoins, à partir des années 1880, les Juifs sont de plus en plus considérés comme des "allogènes" et plusieurs lois restreignent leur droit à la nationalité égyptienne.

**Le premier code de la nationalité a été promulgué par l'Egypte le 26 mai 1926**. N'avaient droit à la nationalité égyptienne que ceux qui "appartenaient racialement à la majorité de la population d'un pays dont la langue est l'arabe ou dont la religion est l'islam". Cette disposition a servi de prétexte officiel pour expulser de nombreux Juifs d'Égypte.

**Dans les années 1940, l'hostilité contre la communauté juive égyptienne, qui comptait environ 80 000 personnes, ne cesse d'augmenter**. Des lois sont adoptées, limitant les conditions d'emploi des Égyptiens d'ascendance juive, tout en exigeant que les actionnaires majoritaires des entreprises soient des ressortissants égyptiens. Étant donné que les Juifs ont été privés de citoyenneté en règle générale, de nombreux Juifs ont alors perdu leur emploi et se sont vu confisquer leurs entreprises. Le 29 juillet 1947, un amendement est introduit dans la loi égyptienne sur les sociétés, rendant obligatoire un quota de ressortissants égyptiens d'au moins 75% des employés administratifs d'une société et 90% des employés en général. Cette mesure a entraîné le licenciement et la perte des moyens de subsistance de nombreux Juifs, puisque **seuls 15 % d'entre eux avaient obtenu la citoyenneté égyptienne**.

**Au cours de la guerre d'indépendance d'Israël en 1948, des milliers de Juifs égyptiens ont été placés dans des camps d'internement et de travail, arrêtés pour « collaboration avec un État ennemi »**. Synagogues, maisons et entreprises ont été détruites.

Plus de 14 000 juifs ont immigré en Israël durant cette période, à la recherche de sécurité. **Entre 1948 et 1958, plus de 35 000 Juifs ont fui l'Égypte**. Alors qu'une grande partie de cette immigration était due à une oppression systématique, un autre facteur de motivation était l'amour d'Israël, et le désir de vivre dans cette patrie juive nouvellement rétablie en Israël.

**Entre 1956 et 1968, 38 000 Juifs ont fui l'Égypte, principalement vers Israël.**